

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 23

En exercice : 23

**DATE DE LA CONVOCATION** : 07 juin 2024

**DATE D’AFFICHAGE** : 07 juin 2024

L’an deux mille vingt-quatre et le treize du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de POMPIGNAC, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la Présidence de Madame le Maire Céline DELIGNY ESTOVERT.

**PRÉSENTS : 15 puis 16 (M.KANCEL présent à partir de la délibération n°6/13-06-2024)**

Mme DELIGNY ESTOVERT Céline - M. COUP Francis - M. SEBIE Gérard - Mme LE ROUX Hélène - M. DARRACQ Lionel- Mme JUGE Françoise - M. DARTENSET David- M. ROINE David – M.KANCEL Gilles (*à partir de la délibération n°6/13-06-2024*) M. ROBAIN Jérôme- M. CHERON Christophe- Mme GALLIAT Martine - M LATASTE Jean louis - M. JOUANNAUD Raphael - M. GUILLAUME Alain- Mme BARTOLI Sandrine

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : 4**

Mme BRELEUR Tracy ayant donné pouvoir à Monsieur DARTENSET David  
Mme MAIROT Isabelle ayant donné pouvoir à Mme JUGE Françoise  
Mme BONJOUR Fabienne ayant donné pouvoir à Mme GALLIAT Martine  
M. DESTRUEL Philippe ayant donné pouvoir à M. COUP Francis

**ABSENTS : 4 puis 3**

M. KANCEL Gilles (*présent à partir de la délibération n°6/13-06-2024*)  
M. AKONO Félix  
M. VIDAL Loïc  
Mme BARBERY Valérie

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M LATASTE Jean louis

**Ouverture de la séance : 19h00**

• Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2024 ;	Approuvé
1-Convention d’occupation temporaire du domaine public- Terrasse Ouverte sur le domaine public routier communal	19 voix Pour / Adopté à l’unanimité
2. Création des tarifs des amendes administratives à compter du 1er juillet 2024;	19 voix Pour / Adopté à l’unanimité
3. Tarifs Ecole de Musique communale ;	19 voix Pour / Adopté à l’unanimité
4. Attribution des subventions aux Associations au titre de l’année 2024;	16 voix Pour / Adopté à l’unanimité (MM DARRACQ, ROINE et GUILLAUME ne participent pas au vote)
5. Règlement de mise à dispositions des salles et du matériel communal pour des locations ponctuelles	19 voix Pour / Adopté à l’unanimité
6 Règlement intérieur du complexe sportif de Cadouin et de ses installations ;	20 voix Pour / Adopté à l’unanimité

7. Convention relative à l'occupation des installations de la commune ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
8. Règlement intérieur d'occupation des installations de la commune ;	120voix Pour / Adopté à l'unanimité
9. Mise en place d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
10. Mise en place d'une indemnité heures supplémentaires exceptionnelles ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
11. Recours au contrat d'apprentissage;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
12. Modification du tableau des effectifs ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
13. Recours au service de remplacement et renfort du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (renouvellement adhésion) ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
14- Convention de partenariat Théâtre des Salinières- Saison 2024-2025 ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
15- Acceptation d'un don ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
16- Régularisation par acte authentique d'une servitude sur terrains communaux au profit d'ENEDIS ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
17- Acquisition de la parcelle cadastrée AB 289 située 14 avenue de la mairie ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
18- Convention relative à l'organisation d'activités physiques et sportives à l'école sur l'utilisation du pumptrack ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
19- Remboursement sinistre ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
20- Convention spéciale de déversement des eaux usées VEOLIA ;	19 voix Pour / Adopté à l'unanimité( <i>Madame le Maire ne participe pas au débat, ni au vote</i> )
21- Présentation du rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement Collectif- exercice 2023 ;	19 voix Pour / Adopté à l'unanimité( <i>Madame le Maire ne participe pas au débat, ni au vote</i> )
22- Rapport d'activités 2023 Communauté de Communes des Coteaux Bordelais Communication ;	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
23- Mise à disposition de la parcelle ZM 916 et passation d'une convention portant constitution et inscription d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) avec CDC Biodiversité et ENEDIS	20 voix Pour / Adopté à l'unanimité
<b>Porter à connaissance et des décisions du Maire</b>	Pris acte

Séance levée à 22 h 03

Fait à Pompignac, le 13/06/2024,

Le Maire,  
Céline DELIGNY-ESTOVERT



Publiée/affichée le :